

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

Le 31 août 2011

En commençant par une victoire surprise concernant les dépenses des grandes entreprises de gaz favorisant l'économie d'énergie, les interventions de la CEE ont permis d'économiser en tout **6,9 millions de dollars (M\$)** de plus au cours des cinq derniers mois. Les économies réalisées en 2011 totalisent ainsi 18,5 M\$, et le total cumulatif de presque huit années s'élève à environ 88 M\$.

L'élément ayant eu l'effet net le plus élevé, qui se chiffre à **2,6 M\$** sur les trois prochaines années, concerne les dépenses des grandes entreprises de gaz favorisant l'économie d'énergie. Le retrait des plans d'économie d'énergie de Hydro One et de Toronto Hydro a permis d'économiser **1,9 M\$**, et le reste des économies est attribuable aux tarifs de distribution d'électricité.

Les distributeurs d'électricité ont commencé à faire approuver leurs tarifs pour 2012. Des demandes sont aussi prévues à l'automne concernant le plan à long terme relatif à l'électricité ainsi que les tarifs sur cinq ans d'Enbridge et d'Union Gas. Par ailleurs, de sombres nuages s'accumulent à l'horizon, car Ontario Power Generation et ses syndicats vont en appeler de la décision récente qui critiquait les niveaux élevés de rémunération dans cette entreprise.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Cadre de gestion axée sur la demande de gaz.

Comme nous l'avons déjà signalé, les entreprises de gaz, avec l'appui de certains membres du personnel de la Commission de l'énergie de l'Ontario, ont proposé une importante hausse (de plus de 150 %) des dépenses d'économie d'énergie incluses dans les tarifs, et la CEE a dirigé l'opposition à cette proposition. Dans une communication surprise transmise à l'industrie en avril, la Commission s'est rangée à l'avis de la CEE et a plutôt imposé un quasi gel des dépenses jusqu'en 2014. Après de longues discussions, la Commission a décidé d'autoriser de petites augmentations pour chacune des trois prochaines années.

Pour les écoles, qui auraient dû payer quelque 3 M\$ de plus sur trois ans, la hausse nette consentie par la Commission s'élève à environ 400 000 \$, ce qui représente des économies de **2,6 M\$**.

Partage des bénéfices de 2010. Enbridge et Union Gas ont déposé les calculs de leurs bénéfices pour 2010, soit la troisième année de leurs plans quinquennaux d'établissement des tarifs. En vertu de ces plans, 50 % des bénéfices au-delà d'un certain seuil sont remis aux contribuables, ce qui représente leur part des économies produites durant la période de cinq ans.

Le partage des bénéfices, qui totalise environ 30 M\$, permettra aux écoles d'obtenir un remboursement de quelque 600 000 \$, qui sera inclus dans le calcul du solde d'autres montants à l'automne. Auparavant, cette somme annuelle était incluse dans le montant global des économies liées aux plans quinquennaux.

Enbridge et Union Gas – Demandes d'approbation des plans quinquennaux d'établissement des tarifs.

Enbridge et Union Gas déposeront en novembre les demandes d'approbation de leurs nouveaux plans d'établissement des tarifs, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2013. La CEE continuera à préconiser la stabilité à long terme des tarifs et de faibles hausses annuelles, comme c'est le cas pour les plans couronnés de succès qui s'appliquent depuis 2008 jusqu'à 2012.

Enbridge – Modèle des coûts des services à la clientèle.

Enbridge travaillait avec la CEE et deux autres intervenants en vue de prolonger de six ans, jusqu'en 2018, son modèle actuel des coûts des services à la clientèle, et une entente est intervenue cette semaine. Enbridge continuera donc d'utiliser le modèle complet conçu à l'origine par la CEE, qui permet depuis 2007 de maintenir des hausses de coûts inférieures au taux d'inflation. Les écoles n'économisent ainsi que **250 000 \$** environ, mais elles retirent des avantages importants d'autres aspects de leur relation avec Enbridge.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Ontario Power Generation (OPG) – Tarifs de production – 2011-2012.

Lorsque nous avons rendu compte de la décision relative aux tarifs d'OPG, nous estimions qu'elle permettrait aux écoles d'économiser en tout 7,2 M\$ sur deux ans. Or, lorsque les chiffres définitifs ont été présentés en avril, les économies s'élevaient en fait à quelque 7,7 M\$.

Toutefois, OPG en a appelé d'un aspect de cette décision auprès d'un autre comité de la Commission de

l'énergie de l'Ontario et, avec les deux syndicats représentant ses employés, elle a porté en appel la décision sur les frais de personnel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario. OPG a récemment obtenu gain de cause dans le premier appel. Nous ne connaissons pas encore les conséquences de cette décision, car la question en litige – le coût des régimes de retraite – change en fonction des taux d'intérêt. Nous connaissons une partie de ces conséquences au début de 2012, et le reste au début de 2013. Les paiements qui s'y rattachent ne devront pas être versés avant au moins le milieu de l'année 2013.

L'appel devant la Cour divisionnaire sera entendu en octobre. Les enjeux sont une somme de 150 M\$ environ (dont 2 M\$ pour les écoles), ainsi que la question fondamentale de déterminer dans quelle mesure l'entreprise peut être obligée de contrôler les niveaux de rémunération de son personnel. La CEE s'emploie activement à soutenir la décision initiale de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2011.

Toronto Hydro a demandé une hausse substantielle de ses tarifs pour 2011 et, comme nous l'avons déjà signalé, une entente négociée a permis aux écoles d'économiser au moins 1,4 M\$. Depuis, les conséquences réelles de ce règlement ont été présentées, ce qui a porté les économies totales pour les écoles à environ 1,94 M\$, soit une augmentation nette de **540 000 \$**. En juillet, la décision finale sur quelques questions en suspens a permis de confirmer ce montant.

Horizon – Tarifs de distribution – 2011. La demande présentée par Horizon pour ses tarifs de 2011 ne s'est pas conclue par un règlement négocié, et une audience a eu lieu en avril. Par suite de la hausse proposée, les 304 écoles touchées auraient dû déboursier 1,9 M\$ de plus au cours des quatre prochaines années. La CEE a pris l'initiative de s'opposer à cette hausse considérable (pour toutes les catégories de tarifs, y compris ceux des écoles).

Dans sa décision rendue en juillet, la Commission de l'énergie a vivement critiqué certains aspects de la demande et a réduit de presque la moitié la hausse des tarifs des écoles, qui économiseront ainsi **900 000 \$** sur quatre ans.

Autres demandes – Taux de distribution – 2011.

Les demandes de hausse des tarifs de cinq autres distributeurs d'électricité ont maintenant été réglées. Dans le cas de St. Thomas, de Woodstock et de Niagara Peninsula, les demandes ont donné lieu à des règlements négociés. En ce qui concerne Kingston et Hydro One Brampton, la Commission de l'énergie a tenu des audiences et rendu des décisions. En tout, la CEE a permis aux 324 écoles touchées d'économiser **700 000 \$** sur les quatre prochaines années.

Un bon exemple est celui de Hydro One Brampton, qui proposait une hausse de 19,2 % pour les 159 écoles qu'elle dessert. L'entreprise a ensuite ramené sa demande à 12,7 %, et la décision rendue en avril a autorisé une hausse de seulement 5,6 %. Les économies nettes réalisées pour les écoles de Brampton (par rapport à la deuxième hausse proposée) se chiffrent à environ 180 000 \$ sur quatre ans.

Tarifs de distribution – 2012. Les premières demandes pour 2012 ont maintenant été soumises. Elles prévoient des hausses de 12 % à Ottawa et de 20 % à Oshawa, mais la palme revient à Toronto Hydro qui, malgré les critiques marquées dont sa dernière demande a fait l'objet, a demandé des hausses sur trois ans totalisant environ 30 %, soit 3,5 M\$ pour les écoles. La CEE continuera d'intervenir dans l'examen des demandes de ces distributeurs.

Hydro One – Plans d'économies d'énergie. Hydro One et Hydro One Brampton ont soumis des plans proposant de nouveaux programmes d'économies d'énergie au coût de 40 M\$ pour les trois prochaines années. Comme nous l'avons déjà signalé, ces plans ont ensuite été retirés, et nous savons maintenant que cela permettra aux écoles d'économiser environ **800 000 \$**. Nous ne savons pas quand Hydro One soumettra de nouveaux plans, ni même si elle compte le faire.

Toronto Hydro – Plan d'économies d'énergie. Un plan de Toronto Hydro proposait 54 M\$ de nouvelles dépenses sur les trois prochaines années pour des programmes d'économie d'énergie. La CEE ne s'est pas opposée à l'ensemble du programme, mais plutôt à certaines dépenses particulières. À l'été, une décision de la Commission de l'énergie n'a autorisé que 25 % environ des dépenses proposées. Insatisfaite de ce résultat, Toronto Hydro a retiré l'ensemble du plan. Les écoles éviteront ainsi une hausse de tarifs de **1,1 M\$**.

AUTRES AFFAIRES

EnWin Utilities. Cette entreprise de distribution d'électricité, qui dessert Windsor, a demandé à l'avocat principal de la CEE, Jay Shepherd, de prendre la parole au cours de sa séance annuelle de réglementation à l'intention de son conseil d'administration et de ses cadres supérieurs. Les questions à l'étude étaient le diagnostic et l'analyse comparative, deux domaines dans lesquels la CEE fait figure de chef de file depuis 2006.

Jay Shepherd
Avocat de la CEE

Des questions? Communiquez avec
Wayne McNally (wmcnally@opsba.org) ou
Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)